

Communiqué de presse



Mardi 10 janvier, à Rome, les syndicats italiens CGIL-FIOM, CSIL-FIM et UILM-UIL présents sur les sites de construction navale de FINCANTIERI ont reçu une délégation française de la CGT-Navale de Saint-Nazaire (STX) et de la Fédération CGT des Travailleurs de la Métallurgie.

Dans l'hypothèse d'un rachat partiel des chantiers navals de Saint-Nazaire par le groupe Fincantieri, ils se sont mis d'accord pour défendre les points suivants :

Quel que soit le cas de figure qui sera retenu, le rachat de STX ne doit pas être l'occasion de menaces sur le maintien des sites et de l'emploi en France, en Italie ou tout autre pays.

Bien au contraire, alors que la charge de travail de l'ensemble des chantiers navals européens est au plus haut, pour au moins les 10 prochaines années, c'est la pérennisation et le développement de **l'emploi stable**, au **meilleur statut** et la **reconquête et le développement industriels** qui sont à l'ordre du jour, dans la complémentarité des activités et non dans la compétition.

Pour les garantir, il faut mettre fin à la mise en concurrence des salariés les uns contre les autres, à la précarité, à l'accroissement incessant de la surexploitation de la sous-traitance souvent composée des travailleurs les plus fragilisés.

Les syndicats présents à cette rencontre souhaitent, à cette fin, l'élargissement et l'approfondissement des liens internationaux des syndicats impliqués dans cette démarche, notamment par le renforcement des réseaux IndustriAll Europe et IndustriAll Global Union, ainsi que de leur filière spécifique navale. Ceci va commencer par une coordination européenne de toutes les organisations syndicales européennes concernées par cet éventuel achat.

Il est primordial de garder les spécificités nationales, et de chaque site, comme l'a souligné la délégation française qui exige le maintien de l'indépendance et du contrôle public de la construction militaire en France.

Les organisations syndicales qui se sont rencontrées aujourd'hui à Rome revendiquent auprès de leurs gouvernements respectifs que cette éventuelle acquisition soit une chance de développement dans les 2 pays et en Europe, pour les conditions d'existence des salariés et pour l'activité de la construction navale.